

De:
Envoyé:
À:
Objet:

Club Nautique de la Pichette Ouest <info@pichetteouest.ch>
dimanche, 12 octobre 2025 19:19
webmaster@pichetteouest.ch
[NEWSLETTER] Lettre de nouvelles du Club Nautique de la Pichette Ouest

Si vous ne parvenez pas à lire cet e-mail, cliquez [ici](#)



INF'EAU PICHETTE

Lettre d'information du Club Nautique de la Pichette Ouest
No 2/25

Editorial

Après un été particulièrement propice à la navigation, avec de longues et agréables journées ensoleillées et venteuses, voici l'automne qui s'installe avec sa fraîcheur et ses belles couleurs. La saison de navigation n'est pas terminée et j'espère que vous profiterez encore de beaux moments sur le lac.

Mais il faut songer à préparer l'hivernage. Le camping de la Pichette est maintenant fermé et les bateaux vont être sortis début novembre pour passer la saison hivernale à terre.

Nous sommes nombreux à avoir pu profiter cet été de notre nouveau club-house et sa buvette. Ce lieu est un havre de paix et il y fait bon prendre un verre ou partager une grillade ou un repas entre membres et amis. Merci à Jean-Louis Crot d'avoir tenu la buvette et amené des améliorations au confort des utilisateurs. Cet hiver, nous allons procéder à l'installation d'un WC pour améliorer encore un peu plus les commodités de cet espace qui est à votre disposition.

Je vous souhaite de passer un bel automne.

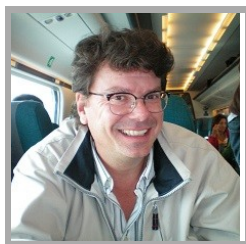
Nicolas Gyger, président

Hivernage des bateaux au port de Pichette-Ouest

La Commune de Vevey met gratuitement à disposition des usagers du port de la Pichette-Ouest des places d'hivernage, dans la mesure des places disponibles. La période d'hivernage s'étend du 1^{er} novembre au 31 mars ou au 30 avril selon l'emplacement attribué par le garde-port.

Pour pouvoir disposer d'une place, il faut déposer une demande auprès de la ville au travers du portail des prestations, *demande d'une place d'hivernage*. La demande doit être déposée **au plus tard le 19 octobre de chaque année**. L'attribution des places d'hivernage se fait par le chef de service Travaux publics, espaces verts et entretien. L'installation des embarcations sur les places d'hivernage se fait sous la responsabilité du garde-port.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page dédiée aux ports de Vevey sur le site <https://www.vevey.ch/administration/travaux-publics-espaces-verts-et-entretien/ports-de-vevey>



Trois questions à

Le comité souhaite lancer une nouvelle rubrique dans l'Inf'Eau afin de mieux faire connaître celles et ceux qui s'impliquent activement dans la vie de notre club. Ainsi, vous allez trouver à chaque prochaine parution, dès ce numéro, cette rubrique qui vous permettra de faire connaissance avec les membres du comité. Pour la première de cette rubrique, nous donnons la parole à l'actuel président du club, Nicolas Gyger.

Pourquoi et comment es-tu devenu membre du CNPO ?

J'ai eu la chance avec ma compagne Christiane de pouvoir acquérir en copropriété en 2006 un voilier Jeudi12 et de pouvoir l'amarrer au port de la Pichette. Une vraie chance, car les places sont difficiles à trouver et nous habitons à l'époque à Vevey.

Qu'apprécies-tu le plus dans notre club ?

Je suis rentré au comité en 2007 comme secrétaire. J'y ai trouvé des collègues fort sympathiques, très engagés pour les activités du port et du club. Au travers du club, nous assurons une cohabitation harmonieuse entre les différents utilisateurs, campeurs et navigateurs. De plus, nous entretenons d'excellentes relations avec la Commune de Vevey qui nous fait confiance. J'en veux pour preuve la possibilité qu'elle nous a offerte de développer notre projet de club-house. Et puis j'ai beaucoup de plaisir à partager de bons moments conviviaux avec les membres de notre club à l'occasion des stamms et des différentes rencontres formelles et informelles.

As-tu un souhait pour l'avenir de notre club ?

L'avenir du club est assuré, car la concession du Port de la Pichette a été renouvelée entre le Canton et la Commune de Vevey. Par contre, la concession du camping devra être renouvelée dans quelques années. Nous espérons, quelle que soit l'entité qui sera mise au bénéfice de la nouvelle concession, pouvoir continuer nos activités et œuvrer pour le bien-être des membres et des activités du club.

Club-house

Pour la première année complète d'exploitation de la buvette du club-house, le comité en retire un bilan globalement positif. Depuis l'installation de l'ombrage de la terrasse en début d'année, il fait bon s'y tenir par n'importe quelle météo. Fini la surchauffe en plein soleil ! L'installation de l'eau chaude facilite grandement les vaisselles et nettoyages. Deux locations privées ont donné toute satisfaction aux locataires et le comité vous invite à louer cette magnifique terrasse pour vos repas ou réunions ne dépassant pas 20 personnes. Après une navigation, prenez l'habitude de venir partager un verre en toute convivialité avec vos équipiers et vos amis. C'est quand même mieux que sur les réseaux sociaux non ? C'est aussi une façon très agréable de soutenir votre club.

L'expérience nous a montré que les minérales (Coca, limonade citron, thé froid) avaient peu de succès et des dates de péremption relativement courtes. Pour éviter tout désagrément, le comité a décidé de retirer ces minérales de la vente, excepté l'eau gazeuse. En revanche, pour la prochaine saison, nous vous proposerons des bières de 25 et de 50 cl.

Outre l'ombrage et l'eau chaude, les travaux effectués cette année ont été la construction d'un petit bucher pour le grill à bois, le coulage de trois petits plots de béton pour soutenir la poutraison du plancher du cabanon en remplacement des plots en bois pourris, le ponçage et la peinture de la poutraison accessible, des deux façades et de la fenêtre jouxtant la porte d'entrée.

Dorénavant le petit portail d'entrée, au niveau de la haie, sera muni d'un cadenas à numéros. Le code en est identique à celui du cabanon.

Pour la saison prochaine, il est prévu de construire cet hiver des toilettes. Le permis de construire nous a été accordé et payé par la ville de Vevey que nous remercions chaleureusement. En fonction de nos finances, divers petits travaux sont également prévus la saison prochaine : éclairage du chemin d'accès, création d'une plate-bande fleurie, éclairage plus doux et agréable de la terrasse. Le responsable club-house vous souhaite à tous, un bon hiver et se réjouit déjà de vous retrouver la saison prochaine, au club-house évidemment...



Pour voir plus d'images des nouveaux aménagements, cliquez [ici](#)

Shop CNPO

N'oubliez pas d'acquérir notre nouveau pavillon du club au prix de CHF 15.- en cliquant sur le bouton ci-dessous



Commander

Cette lettre d'information est principalement destinée à nos membres. Quelques personnes intéressées par nos activités la reçoivent également à titre d'information. Son contenu n'est pas destiné à être transféré ou publié.

Club Nautique de la Pichette Ouest

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre de nouvelles, vous pouvez nous le faire savoir en cliquant sur le lien ci-dessous

se désinscrire



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)